



P.03

Commissions
TRAVAUX/ENVIRONNEMENT



P.04

Notre Patrimoine
LE COMBAT DES ÉVOISSONS

3^e partie



P.05

Coup de cœur "LECTURE"
MAGALI COLLET

LE CONTYNOIS À L'HONNEUR
André Bernard - P.02

RETOUR SUR SEPTEMBRE - P. 06

AGENDA - P. 08



BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE

CONTY

la Gazette

NOVEMBRE / DÉCEMBRE 2020

N°71

EDITO

Voici 5 mois que la nouvelle équipe municipale est installée suite au second tour des élections communales du 28 juin dernier !

Ces premières semaines de mandat ont été riches en enseignements. Je salue à cette occasion la dynamique avec laquelle les élus et agents municipaux ont déjà mis en œuvre un certain nombre de projets et réalisations comme par exemple le Pass' Sport et Culture et le Conseil Municipal Junior. A cela, s'est ajoutée la mise en œuvre des procédures réglementaires liées à la reconstruction de nos futurs ateliers techniques municipaux, de notre centre de secours, de notre espace de jeux et bien sûr de la réhabilitation de notre église Saint-Antoine.

Néanmoins, et à quelques semaines de cette fin d'année 2020, comment ignorer ce contexte sanitaire dans lequel nous sommes plongés depuis de nombreux mois ! Cette situation mérite la plus grande vigilance de nos autorités et de nos concitoyens.

Plus localement, les



dispositions gouvernementales en la matière nous ont contraints d'annuler nombre de nos festivités parmi lesquelles le repas annuel que nous partageons avec nos aînés !

Cette décision, prise à regret, est responsable et empreinte de bon sens. À cet effet, notre CCAS a pris la décision d'offrir un colis de fin d'année à nos aînés que nous espérons pouvoir retrouver dès 2021 pour notre traditionnel banquet.

Pour les mêmes raisons, nous avons dû annuler notre Foire Saint-Antoine du 11 novembre qui,

exceptionnellement, s'est limitée à un hommage rendu aux personnes civiles et militaires tombées pour la France.

A l'heure où je rédige ces lignes, un nouveau confinement sanitaire vient de nous être imposé par nos autorités gouvernementales. Comment ne pas avoir une pensée pour les plus fragiles d'entre nous mais aussi nos commerces une nouvelle fois frappés par ces directives, certes confuses mais nécessaires... A défaut de nous serrer les mains, il faudra nous serrer les coudes et c'est en ce sens que toutes les initiatives seront soutenues par la municipalité !

Un grand merci aux équipes municipales élues, administratives et techniques pour la spontanéité et l'efficacité de leurs actions et, ce malgré les contraintes imposées !

Le conseil municipal, les adjoint(es) et moi-même vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année, en espérant que le bonheur en famille vous fera oublier, pour un temps, la morosité de l'actualité.

A très bientôt

Votre maire,
Pascal Bohin

CONTEXTE SANITAIRE La Municipalité remercie les habitants qui ont tous fait preuve, lors des manifestations, de la plus grande vigilance en se conformant aux consignes sanitaires par le respect des gestes barrières et le port du masque et les incite à poursuivre en ce sens.

"VOISINS SOLIDAIRES"

Parce que nous devons rester unis et nous entraider, l'équipe de bénévoles de Voisins Solidaires est à la disposition de toutes les personnes âgées, vulnérables ou isolées pour effectuer leurs courses de première nécessité (boulangerie, pharmacie, etc).



© Freepik

► CONTACT : Mairie 03 22 41 66 55

DERNIER NUMÉRO DE LA GAZETTE !

Et oui... Afin de ne pas oublier les habitants de Wailly et Luzières, notre prochaine parution sera rebaptisée « **Le Mag' Conty - Luzières - Wailly** » avec un nouveau style, de nouvelles rubriques, encore plus d'informations et votre participation : coups de cœur lecture, recettes de cuisine, plus beaux souvenirs au sein de votre Commune, etc.

A vos crayons !
Vous serez ainsi acteurs et lecteurs du Mag' !

► CONTACT : communication.clw@gmail.com

André BERNARD

“ Une vie au service des autres ”

Rencontrer Monsieur André Bernard est un instant exceptionnel d'humilité, d'admiration et de réconfort.

En effet, voici un homme qui, de sa voix douce, livre avec beaucoup de réticences quelques bribes de ce que fut sa vie, oubliant de citer tout son investissement personnel dans le monde associatif et dans la vie communale.

Né en 1940, à Luzières, il ne connaîtra pas son père, mort pour la France dans le piège de Dunkerque, alors qu'il n'a pas trois mois. Il sera donc pupille de la Nation. Il conduira, néanmoins, ses études à l'école du bâtiment où il obtiendra son CAP de menuisier. Comme tous les artisans de cette branche celle-ci inclut, naturellement, celle des pompes funèbres avec la réalisation de cercueils. Professionnellement, poursuivant son ascension, il créera son entreprise en 1972 à Conty qu'il transmettra, seulement, 34 ans plus tard pour faire valoir ses droits à une retraite bien méritée.

Mais cette vie professionnelle n'est rien au regard de son implication dans la vie associative locale, orientée essentiellement vers l'aide aux autres. Pour n'en citer que quelques-unes rappelons celle du « **CAT Val de Selle** », pour la mise en valeur de cette magnifique vallée, ou celle des « **Enfants de la Lune** » orientée vers le cirque.

Mais, aussi celle du « **Don du Sang** » adhérent pendant 39 ans dont 20 comme président. Cette activité sera récompensée en 2006 par son élévation au grade de chevalier du mérite du sang, puis ultérieurement à celle de commandeur. Il s'investit également auprès de la « **Croix Rouge** ». Mais en dehors de ces activités officielles, c'est un homme toujours à l'écoute des autres pour une petite aide par-ci par-là, et toujours avec la plus grande discrétion. C'est aussi l'adoption de deux enfants en plus des siens propres et le rôle accepté et réussi d'être volontaire pour offrir à d'autres enfants une famille d'accueil.



municipales de 1977, à l'âge de 37 ans, où il sera élu avec une confortable majorité. Et c'est ainsi que pendant 43 ans il assura ses responsabilités de Conseiller Municipal responsable de la partie travaux. Au cours de ses différentes mandatures il sera notamment second adjoint.

C'est avec beaucoup d'émotions qu'il parle de cette vie au service de la commune : les mariages qu'il a officiés, et tout particulièrement celui de son petit-fils, mais aussi les deuils douloureux qui l'ont si profondément marqué.

Et si, se remémorant la célèbre phrase de Winston Churchill : « *Ce qui caractérise un grand homme, c'est sa capacité de laisser une impression durable aux gens qu'il rencontre* » alors, nous pouvons dire que ce fut un instant de grand bonheur que celui d'écouter un tel homme, comme celui de pouvoir le partager avec vous, cher lecteur ●

Daniel Lardé-Pollès
(avec l'aimable collaboration de Brigitte Besquent-Philippe)

« ÉLEVÉ AU GRADE DE CHEVALIER DU MÉRITE DU SANG EN 2006 »

Il est évident qu'un tel engagement associatif ne pouvait pas ne pas être complété sans une participation active à la vie communale. Il se présentera donc aux élections

LES ACTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

• PERSONNEL COMMUNAL

La Commune félicite Monsieur Steven Hequet, Agent de Surveillance de la Voie Publique, dûment assermenté, en charge de la prévention et de la surveillance de notre Commune.

• SPORT & CULTURE

La Municipalité a distribué 86 pass, d'un montant de 15 euros, aux jeunes de Conty, Luzières et Wailly, pour toute inscription au sein d'une association sportive ou culturelle.

• TRAVAUX - LES PONTS DE LA SELLE

Le pont, permettant l'accès de la rue de la Ligue à la rue de la gare, après une sérieuse remise en état, est à nouveau utilisé par les Contynois. Il fallait une intervention importante de professionnels afin de sécuriser ce passage de la Selle.

La passerelle située derrière la Gendarmerie qui permet l'accès aux Jardins Partagés et au Chemin Saint-Martin sera remise en état prochainement. Ce projet permettra une intégration harmonieuse dans le paysage naturel du secteur.

Les futurs déplacements des Contynois en seront facilités et se feront en toute sécurité.



TRAVAUX - ENVIRONNEMENT



• **Notre bois communal** de 50 hectares mérite toute notre attention. De grandes et belles essences s'y développent, il faut les mettre en valeur, en faire des arbres remarquables pour les générations à venir. Il faut éviter les coupes qui offrent aux coups de vents et bourrasques une entrée qui fragilise les abords du massif forestier. Nous souhaitons une gestion responsable et dynamique et notre bois doit donc être partagé dans le respect des règles établies. Nous

nous sommes rapprochés de services qui sont habilités dans la gestion des bois et forêts. Cette rencontre a permis des contacts qui vont nous aider dans les coupes de bois à réaliser et la plantation d'essences compatibles avec le sol du site (les coupes sauvages ne doivent pas endommager la structure de notre massif). Nous serons vigilants sur la création de chemins de traverse qui nuisent au caractère originel de notre bois communal.



« NOUS SOUHAITONS UNE GESTION RESPONSABLE ET DYNAMIQUE ET NOTRE BOIS DOIT DONC ÊTRE PARTAGÉ DANS LE RESPECT DES RÈGLES ÉTABLIES »

• **Notre marais**, lui aussi, mérite une prise en charge particulière pour en faire un site où pêcheurs et promeneurs se partagent ce patrimoine exceptionnel de Conty. Les entrées doivent toujours être propres et régulièrement fauchées, les déchets doivent être évacués régulièrement - nos employés communaux y veillent et s'y emploient - Il nous faudra améliorer le chemin dégradé par des trous et ornières, après le local sanitaire de la CC2SO.

Le civisme de chacun peut aussi contribuer à limiter les désagréments dans nos bois et marais.

• **Nos cimetières** doivent être surveillés pour limiter le développement d'herbes folles dans les allées et les abords. Dans le cimetière de Wailly, une campagne de reprise sera menée afin de libérer d'anciennes concessions et enlever des vieux monuments et croix qui, à l'avenir, pourraient être un danger pour les habitants. La création de caveaux-urnes et d'un jardin « souvenir » sont à l'étude pour répondre favorablement aux demandes.

Jean-Michel Renaux

GRANDS PROJETS

• Église Saint-Antoine

Après plusieurs réunions et la mise en place d'une base vie proche de l'édifice, les travaux de rénovation pourront alors débuter en avril 2021 (sous réserve de restrictions liées au Covid) et dureront environ 6 mois.

• Ateliers municipaux

Les futurs ateliers municipaux ainsi que la nouvelle caserne des pompiers seront construits dans la pâture se situant sous la route de Belleuse juste avant les feux tricolores (voir photo). Le dépôt du permis de construire est prévu pour le mois de décembre 2020 ou janvier 2021. La durée de construction est estimée entre 10 mois et 1 an (sous réserve de restrictions liées au Covid 19).

• Lotissement des Évoissons

Des fouilles archéologiques ont été menées début octobre par l'INRAP sur le futur site. Nous attendons les résultats afin de pouvoir poursuivre le calendrier des travaux.



• Aires de jeux

Un Assistant en Maîtrise d'Ouvrage sera désigné afin de mener à bien ces projets et définira avec les élus le projet d'aménagement en tenant compte des emplacements envisagés, du public visé, des règles de sécurité et d'urbanisme.

• Autres travaux

Des nouveaux candélabres (poteaux d'éclairage) avec lumières de type « led » seront installés dans l'avenue Claude Jeunemaître à la fin d'année 2020 ●

José FAY

LES COMBATS DES ÉVOISSONS (3)

Après ces quelques mois d'interruption, nous terminons avec ce troisième volet les combats de 1940 sur le secteur du Contynois. Rappelez vous cette Drôle de Guerre où, nous ne dirons jamais assez, les soldats français ont combattu vaillamment un envahisseur puissamment armé et organisé. Nous étions dans une dynamique de guerre de position alors que l'ennemi avait déjà compris l'utilité d'une guerre de mouvements.



1940 - Troupe française montant au front.



Panzers allemands dans l'offensive de la Somme le 5 juin 1940.

Le 60^{ème} Régiment d'Infanterie.

Après les rudes combats livrés les 5 et 6 juin sur la Somme, et avoir supporté tout le poids de l'attaque ennemie, perdu tous ses chefs de bataillons, le 60^{ème} RI se replie dans des conditions difficiles. Dans la nuit du 6 au 7 juin, le **Lieutenant Colonel Deschard** devance le régiment et arrive à Bergicourt. Il apprend que Poix et Blangy sous Poix sont occupés par



1940 - Prisonniers français.

l'ennemi. Il semble qu'il en soit de même pour Equennes. Les ordres reçus précisent l'installation du PC du 60^{ème} RI à Guizancourt.

Avec Bergicourt, les villages sont transformés en points d'appuis fermés anti-chars. La liaison doit se faire à droite avec le 21^{ème} RI et à gauche avec le Groupe de Reconnaissance Divisionnaire 17.

Le 3^{ème} Bataillon arrive exténué à Bergicourt. L'ennemi s'est déjà infiltré et tient les hauteurs. Le PC s'installe à la sortie nord-est du village. Le contact est pris sur tout le front et des tirs sont échangés. La voiture d'un officier est détruite par incendie, près de la ferme Culot. Des papiers importants, dont le journal de marche du RI sont détruits. A 11h, la pression s'accroît, l'ennemi est difficilement contenu. Deux bataillons allemands progressent sur la crête ouest de Bergicourt, en direction du village.

Les 10^{ème} et 11^{ème} Cies du **Lieutenant Grenier** s'installent pour battre les débouchés de la route Guizancourt-Famechon. La seule section de mitrailleuses restante prend position face à l'ouest. L'ordre de repli arrive vers 15h. Il s'effectue sous la

protection de la section de mitrailleuses ; repli très pénible car les allemands tirent abondamment avec des armes automatiques et leur artillerie. Entre Bergicourt et Sentelie, les pertes sont lourdes.

Les 6^{ème} et 7^{ème} Cies du 2^{ème} Bataillon, avec ce qui reste de la Cie d'accompagnement n°3, arrivent à Guizancourt, vers 6h. Ce bataillon est placé sous le commandement Barrat. La 7^{ème} Cie du **Lieutenant Henriot**, est chargée d'occuper la côte nord du village mais les emplacements prévus sont déjà tenus par l'ennemi ! Le lieutenant commande le feu afin d'alerter ses voisins et protéger leur prise de position. L'ennemi cherche à passer entre Bergicourt et Guizancourt.

Il n'y a plus aucun élément de défense entre ces deux villages.

Les sections en se repliant, n'ont pu passer le pont battu par les tirs ennemis. La rivière est franchie à gué. L'ordre de repli sur Sentelie arrive, permettant ainsi aux différentes sections de rejoindre la localité.

Le PC du 60^{ème} RI est installé à proximité de la sortie sud-est de Guizancourt mais ne possède aucune visibilité sur la vallée. Le Lieutenant Colonel est rejoint à son PC, par le **Général Sechet**, commandant la 5^{ème} Division d'Infanterie Coloniale.

Le **Lieutenant Mazerolles**, officier de renseignements, s'installe près de la



Wailly - Occupation du château par les allemands en 1940.

route Guizancourt-Sentelie en un point où la vue sur le plateau nord-ouest est excellente. Dès le matin, il assiste au débarquement des troupes ennemies, sur la route Equennes-Blangy sous Poix. Il en avertit l'artillerie divisionnaire. Il peut constater, peu après, de sérieux dégâts infligés aux allemands, par des tirs bien ajustés. Un engin blindé ennemi, accompagné de troupes à pied, descend vers le village. Un canon de 25, près du PC, tire, le manque, et le blindé s'éloigne. Les sections de la 6^{ème} Cie n'étant plus sur la pente nord-ouest, la 7^{ème} Cie se trouve au sud des Evoissons.



1940 Wailly - Dans la cour du château.

De ce fait, les éléments qui se trouvent dans le village, la Compagnie Divisionnaire Antichars, le PC, le 3^{ème} Bataillon et le PC du RI, sont en premières lignes. Le **Médecin Lieutenant Moutet** est tué à son Poste de Secours. Vers 15h, le lieutenant colonel donne l'ordre de repli. A 16h, les derniers éléments d'arrière garde se replient vers Sentelie.

« LES PERTES À DÉPLORER, DU CÔTÉ FRANÇAIS, LE 7 JUIN 1940, S'ÉLÈVERONT À 124 MORTS, 300 BLESSÉS ET PLUSIEURS CENTAINES DE PRISONNIERS. »

JEAN MICHEL RENAUX.



Wailly - Plaque en mémoire du sergent Ben Maati Boubkeur, sur le mur d'enceinte du cimetière.

■ Pour conclure

Pendant la bataille de la Somme, la 13^{ème} Division d'Infanterie faisait face au 38^{ème} Corps d'Armée du **Général Von Manstein** et à ses trois divisions d'infanterie. Pour les combats des Evoissons, la disposition était la suivante :

- En première ligne, la 6^{ème} Division d'Infanterie Westphalienne.
- Sur sa droite, la 46^{ème} Division d'Infanterie de l'Egerland.
- En 2^{ème} échelon, la 2^{ème} Division d'Infanterie Bavaroise.
- Et en renfort, la 1^{ère} Division de Cavalerie montée, type 1918.

Les pertes à déplorer, du côté français, le 7 juin 1940, s'élèveront à 124 morts, 300 blessés et plusieurs centaines de prisonniers.

Lors de son repli, la 13^{ème} Division d'Infanterie aura encore à livrer des combats du 10 au 12 juin, à l'Isle Adam et le 17 juin, à Loury (45) ●

Citation à l'ordre de l'Armée : le 60^{ème} Régiment d'Infanterie, en date du 2 septembre 1940, signé Weygand.

Wailly avril 2002 - Inauguration de la plaque.



RETOUR SUR LES ÉVÉNEMENTS DE SEPTEMBRE

CMJ : Une réunion d'information a eu lieu le **18 septembre 2020** en vue de la mise en place d'un Conseil Municipal des Jeunes. Les adolescents présents ont fait part de leur intérêt, notamment pour la future création du skate-park, et de leurs motivations pour être représentants de la Commune.

Marché : Le marché du samedi, inauguré le **19 septembre 2020**, a remporté un franc succès en présence de nouveaux commerçants que nous remercions vivement. D'autres se joindront bientôt à eux. Un grand merci à la Fraternelle pour leur prestation avec un répertoire large et fourni qui a animé ce marché.

Forum des Associations : Franc succès également pour Le Forum des Associations où nos jeunes ont pu s'informer sur toutes les activités proposées et bénéficier d'un Pass'Sport et Culture.

Fête locale : Lors de la fête locale des **19, 20 et 21 septembre 2020**, les manèges ont tourné à plein régime pour le plus grand plaisir de nos jeunes. Les Améthystes ont offert au public une représentation rythmée, très appréciée des petits et grands.

Nos jeunes : Monsieur Pascal Bohin a souhaité aux enfants, entrant au Collège, en classe de 6^{ème}, une bonne rentrée scolaire en les incitant à poursuivre leurs études avec assiduité. S'en est suivie la remise, à chacun d'entre eux, d'une clef usb et d'écouteurs filaires.



Journées du Patrimoine : Messieurs Pascal Bohin et Jean-Michel Renaux ont eu le plaisir de faire visiter au public l'Hôtel de Ville, en présence de Claire Valette, artiste peintre, qui a réalisé certaines fresques magnifiques sur les murs et plafonds de la bâtisse.

RECHERCHE

Pour son nouveau marché hebdomadaire, la ville de Conty recherche des exposants afin de venir se joindre à ceux déjà présents. Artisans, producteurs, commerçants, créateurs seront les bienvenus tous les samedis matin de 8h30 à 12h30 sur la place derrière la mairie.

► EN SAVOIR +

Inscriptions au 03.22.41.66.55 ou sur festivites.clw@gmail.com

PAROLE À L'OPPOSITION

Conty 20/20

« Voilà déjà plusieurs semaines, que nous vous représentons au mieux, et défendons vos intérêts lors des débats municipaux.

Convaincu qu'il soit nécessaire de gérer la commune différemment, nous apportons sur chaque sujet abordé lors des conseils municipaux et des commissions de travail, un regard différent selon nos compétences professionnelles et personnelles.

Nous restons et resterons attentifs afin que chaque action menée par l'équipe municipale majoritaire soit réalisée dans l'intérêt collectif mais aussi dans une réelle ambition de développement pour notre collectivité. N'hésitez pas à nous contacter, vous contribuerez ainsi au débat participatif local.

En cette période complexe, nous vous souhaitons dès à présent, de très belles fêtes de fin d'année. »

Isabelle De Tomi (06 77 06 74 10)
Christophe Mancaux (06 07 08 94 84)
christophe.mancaux@outlook.fr

Autres listes : textes non communiqués

Idee recette

MINI CAKES MOELLEUX AU SAUMON FUMÉ

- ✓ 3 œufs (frais...)
- ✓ 100 g de gruyère râpé
- ✓ 150 g de farine
- ✓ 200 g de saumon fumé
- ✓ 1 sachet de levure chimique
- ✓ 20 brins de ciboulette (ou aneth)
- ✓ 6 cl d'huile d'olive
- ✓ 1 pincée de sel, poivre
- ✓ 20 cl de crème liquide



• Préchauffez votre four à 180° • Dans un saladier, battez les œufs, ajoutez la farine et la levure en évitant les grumeaux..., le sel et le poivre • Incorporez l'huile et la crème en mélangeant bien puis le gruyère, le saumon fumé coupé en fines lamelles et les brins de ciboulette • Répartissez votre préparation dans des petites moules ou dans un grand moule beurré • Mettez au four 10 à 15 minutes pour les petites moules et 20 à 25 minutes pour un grand moule.

Pour la petite sauce qui va bien avec : une mayo (maison !) à laquelle vous aurez incorporé doucement, gentiment, sans le brusquer... le blanc d'œuf battu en neige ferme.

Bon appétit !

Auteure anonyme mais reconnue étant bonne cuisinière, du moins, c'est ce que disent ses ami(e)s...

COUP DE COEUR « LECTURE »

Un premier roman qui caracole en tête des ventes !

« La Cave aux Poupées », roman d'une auteure Contynoise !



Magali Collet est arrivée avec sa famille sur Conty en 2001. A la recherche d'un lieu pour construire et agrandir leur famille, ils ont été attirés par le cadre de vie, la crèche et les écoles. Enseignante d'éducation musicale, elle parcourt les collèges de Rivery, Poix de Picardie, avant d'obtenir un poste au collège de Conty en septembre 2015. Magali Collet aime lire, écrire, écouter de la musique, jouer du piano, chanter, elle s'adonne à l'écriture de poèmes, de nouvelles et nous a offert tout récemment un thriller glaçant avec « La Cave aux Poupées ». Il s'agit là d'un roman

noir, qui vous entraîne dans les ténèbres. Vous serez « séquestré » avec Manon, vous aurez pour elle de la compassion, de la tendresse. Vous entendrez descendre dans la cave ce bourreau, chacun de ses pas ; vous les ressentez. Vous serez embarqué, bouleversé, glacé.

“ COMME À CHAQUE FOIS
QU'IL DÉPASSAIT LES BORNES,
IL S'OCCUPA DE MOI.
SANS TENDRESSE, SANS AMOUR,
COMME ON SOIGNE UN ANIMAL
QUI NOUS EST UTILE... ”

Non, Manon n'est vraiment pas une fille comme les autres.

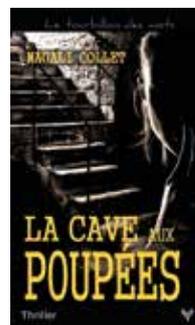
Depuis toujours, elle vit coupée du monde, dans une maison isolée, seule avec son père, « Le Père ». Seule ? Pas tout à fait...

Son unique lien avec le monde extérieur lui vient de la télévision. Mais la vie des gens

qui la fait rêver dans le poste n'a pas grand-chose à voir avec sa propre existence. De plus, dans la cave de la maison, dans une cellule comparable à celles d'une prison, une adolescente est retenue prisonnière, séquestrée, violente et régulièrement violée par « Le Père ».

Manon n'a jamais connu autre chose que ce semblant de vie-là, dans l'ancre d'un monstre. Un monstre engendre-t-il forcément un monstre ?...

Séverine
Denoeuveglise

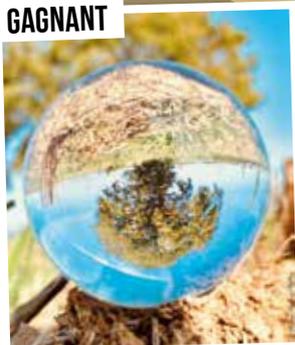


► EN SAVOIR +

La Cave aux poupées
Magali Collet
© 2020
Taurrada Editions
Roman (Poche).

RÉSULTAT DU CONCOURS PHOTOS "ÉTÉ"

LE GAGNANT



"L'arbre en boule" (Conty)

RÉSULTAT DU CONCOURS PHOTOS "UN AUTOMNE EN VALLÉE DE LA SELLE"

LA GAGNANTE



Nicoloso Émilie - 12 ans (Conty)

TÉLÉTHON



Cette année, la mobilisation dans notre commune doit être aussi importante que d'habitude. En effet, malgré le contexte sanitaire actuel et l'impossibilité de se réunir, chacun d'entre vous peut agir de son côté (achats, dons) pour ainsi participer à ce nouvel élan de générosité !

Le Téléthon, c'est un élan populaire unique au monde par son ampleur. Il donne à l'association AFM-Téléthon les moyens de mener son combat contre la maladie. Chaque premier week-end de décembre.

Depuis sa création en 1987, le Téléthon est le plus bel exemple de combat citoyen. C'est la possibilité pour chacun d'aider, de faire bouger les choses, de devenir acteur de la recherche, de s'unir autour des malades et de leurs familles et de leur témoigner solidarité et soutien.

L'AFM est une association de militants, malades et parents de malades engagés



dans le combat contre des maladies génétiques rares qui tuent muscle après muscle, les maladies neuromusculaires. Trois missions : **Guérir** (développement de thérapies innovantes), **Aider les malades** (soins, accompagnement, citoyenneté), **Communiquer les savoirs auprès des familles, professionnels et du grand public.**

L'AFM-Téléthon, c'est aussi le Téléthon, une mobilisation populaire unique qui a fait sortir les maladies rares du néant.

► EN SAVOIR +

Don en ligne et pour toutes informations : <https://www.afm-telethon.fr>

AGENDA

PERMANENCE JURIDIQUE GRATUITE



Maître Marie-Josèphe Decaix, avocate

• **Le samedi 5 décembre de 10h00 à 12h00 en Mairie, sur rdv**

PERMANENCE ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE



• **Le jeudi 17 décembre, en Mairie, sur rdv**

PERMANENCE AVOCAT

Cabinet WAQUET

• **Le samedi 19 décembre**

TÉLÉTHON*



• **Samedi 5 et dimanche 6 décembre**

organisé par ESC.

Commander vos objets sur facebook @téléthonconty ou rdv sur le marché du samedi matin de 8h30 à 12h30.

MARCHÉ DE NOËL COMMUNAUTAIRE

• **Week-end des 12 et 13 décembre** organisé par la CCSSO.



AVEC VOS PANIERS*

• **samedi 12 décembre de 9h à 17h**, organisé par la municipalité.



NOËL DES ENFANTS*

• **Samedi 19 décembre** avec un spectacle. (⚠ sur inscription).

* Ces événements ne pourront avoir lieu qu'après accord de la Préfecture. Des communiqués vous seront adressés régulièrement.



ANNONCES

A partir du 15 décembre 2020, la Municipalité aura le plaisir d'offrir à chaque administré, âgé de plus de 65 ans, un coffret « cadeau Noël ».



Un courrier concernant les modalités de retrait en Mairie ou de distribution à domicile a été adressé à chacun d'entre eux.

Ateliers d'informatique

La Communauté de Communes Somme Sud-Ouest propose aux personnes de plus de 60 ans des ateliers d'informatique (cours niveau débutant). Suspendus jusqu'à nouvel ordre.



→ Inscription et renseignements :

Service d'Accompagnement pour Bien Vieillir à Domicile (SAVD) CC2SO – 16 bis route d'Aumale à Poix de Picardie (80 290) contact@cc2so.fr ou savd@cc2so.fr - Tél : 03 22 90 19 65

⚠ (Attention : nombre de places limité).

Bienvenue aux nouveaux petits Contynois qui ont montré le bout de leur nez et félicitations aux jeunes mariés qui se sont dit « oui » cette année.

La plus belle décoration de Noël

JUSQU'AU 12 DÉCEMBRE 2020

Lancement du concours des plus belles décorations et illuminations de fin d'année à Conty, Luzières et Wailly : Les familles et commerçants des communes sont invités à décorer leur maison, jardin, balcon, fenêtres et vitrines de commerce, pour que l'esprit des fêtes de Noël rayonne dans la ville et ses quartiers.

Les décorations devront être visibles depuis la voie publique afin d'être examinées par un jury (CCAS).

Le jury se déplacera entre le **lundi 14 et le jeudi 17 décembre 2020** et annoncera le nom des deux lauréats le **vendredi 18**, par téléphone ou par mail.

La Ville de Conty aura le plaisir de remettre les prix aux lauréats le **19 décembre 2020**, lors des animations organisées dans le cadre des festivités de Noël.

Inscription à l'adresse suivante : accueil@ville-conty.fr
Renseignements : **03.22.41.66.55**

Permanences des élus

Pour Conty

- Pascal Bohin : mardi de 18 h 00 à 19 h 00
- José Fay : mercredi de 18 h 00 à 19 h 00
- Jean-Michel Renaux : jeudi de 18 h 00 à 19 h 00
- Cécile Grevin : samedi de 10 h 00 à 12 h 00
- Bérengère Vaselli : samedi de 10 h 00 à 11 h 00

Pour Wailly (salle communale de Wailly)

- Mathieu Denis : sur rdv le lundi, mardi ou jeudi à 18 h 00
- Virginie Brka : le soir sur rdv.

Pour Luzières

- Héloïse Boulanger : le soir sur rdv.

En raison du contexte sanitaire, les permanences de vos élus auront lieu désormais en Mairie, sur rdv.

La Municipalité adresse ses plus sincères condoléances aux familles ayant perdu un être cher ces derniers mois.